Association des Parents d'Élèves
Ecole Van meyel

ASSOCIATION DES PARENTS DE L'ÉCOLE VAN MEYEL

Procès-verbal de l'Assemblée générale

29 septembre 2026

Présences

Membres présents du bureau de l'AP : Manuela Conconi (présidente), Séverine Demotte (secrétaire), Cécile Etevenot (chargée de communication), Véronique Pardon (trésorière), Arno Parlante (chargé de communication).

Présences de parents : Afshin Azarmi, Jérémy Boulai, Manon Debienne, Caroline Dumont, Mathieu Frango, Anna Mazing, Christelle Nyota, Flavia Prandina, Cécile Tricot, Betty Wendremaire.

La séance débute à 19h15.

1. Bilan financier 2025-2026

1.1. Résultat des activités organisées

Activité	Résultat
Goûter d'Halloween	+ 138,50 €
Dîner des parents	- 23,00 €
Goûter de Carnaval	+ 85,00 €
Brocante	+ 454,00 €
BBQ de fin d'année	+ 1 275,00 €

1.2. Utilisation des fonds

Au cours de l'année scolaire 2025-2026, l'Association des Parents a pris en charge le financement :

- des journaux de classe pour l'ensemble des élèves de primaire (ce qui représente une dépense importante couverte grâce au barbecue de fin d'année) ;
- des nouvelles armoires placées dans la cour ;
- des œufs de Pâques destinés aux classes de maternelle ;
- de l'apéritif organisé après la représentation théâtrale des élèves de 4e et 5e primaires ;

- du spectacle de clown-magicien lors du goûter de Carnaval à la Métairie ;
- de la location du château gonflable lors de la fête de l'école ;
- du goûter de fin d'année scolaire dans la cour de l'école.

1.3. Situation financière

Le solde du compte de l'Association s'élève à **+ 4 275 €**.

2. Prévisions budgétaires 2026-2027

L'Assemblée générale marque son accord sur les dépenses suivantes :

- achat des journaux de classe pour l'ensemble des élèves de primaire (+/- 1150 €) ;
- prise en charge d'un tour de manège à la foire pour les élèves de 2e maternelle et 1ère primaire (+/- 120 €) ;
- soutien au projet de cahiers de littérature pour les élèves de 5e et 6e primaires (+/- 15 €/enfant - soit 184 €).

D'autres soutiens à des projets de l'école auront lieu durant cette nouvelle année scolaire – notamment l'achat des œufs de Pâques pour les maternelles – mais ceux-ci ne sont pas encore prévus. L'Assemblée générale marque son accord de principe.

Comme indiqué dans le PV de l'assemblée générale de 2025, la commune a annoncé sa volonté de ne plus intervenir financièrement dans le cadre de l'affaire de Noore. Face à cela, l'AP ne peut malheureusement pas se permettre d'engager sa trésorerie sans garantie d'un remboursement par la commune. Dès lors, en 2025 et 2026, l'AP a plusieurs fois indiqué son retrait complet, ferme et définitif de toute action en justice dans le cadre de l'affaire De Noore, qui a été confirmé à nouveau pendant cette Assemblée générale

Échanges avec les parents

Les parents présents questionnent les dépenses de la commune envers l'école. L'AP a peu de vue là-dessus et ne reçoit pas d'aide directe de la commune si ce n'est indirectement en prêtant gratuitement du matériel (comme des tables et des chaises lors de la brocante, par ex.).

Les membres rappellent que les projets soutenus par l'AP émanent généralement des besoins et demandes exprimées par l'équipe éducative, ce n'est pas l'AP qui choisit. Une aide financière ponctuelle et/ou dédiée à un projet spécifique, à destination de familles en difficulté, pourrait dans l'absolu être envisagée, laissée à la discrétion du directeur. Nous nous plaçons ici davantage dans le cadre de l'aide individuelle, ce qui n'est pas l'objet de l'AP. En prenant des frais en charge, comme la location du château gonflable ou les journaux des classes par exemple, l'AP laisse davantage de possibilités au directeur pour intervenir face à des situations individuelles.

3. Retour sur les actions initiées par l'Association des Parents en 2025-2026

L'AP a travaillé en collaboration avec le directeur et l'asbl Sportatous (asbl avec laquelle l'école travaille exclusivement) pour étoffer l'offre parascolaire de l'école. Ces améliorations ont pu être mise en place après beaucoup d'insistance de l'AP, elle-même sollicitée par de nombreux parents.

Ainsi, deux avancées réclamées depuis longtemps ont pu voir le jour en janvier 2026 :

- Les activités parascolaires en maternelle (éveil musical et psychomotricité pour l'année 2025-2026, éveil musical, psychomotricité et dessin pour l'année 2026-2027) qui rencontrent un réel succès.
- L'étude dirigée fait également l'objet de retours très positifs. Une remarque est néanmoins formulée concernant la quantité de devoirs en 5e primaire francophone, il n'y en aurait pas suffisamment pour être travaillés à l'étude dirigée.

4. Perspectives et projets pour l'année scolaire 2026-2027

Les pistes suivantes de participation de l'AP sont notamment envisagées :

- participation de l'AP au Relais pour la Vie (événement caritatif en faveur de la lutte contre le cancer, cela ne rapporte rien financièrement à l'AP mais c'est l'occasion de réunir des parents et le personnel de l'école autour d'une bonne cause) ;
- réflexion autour de la soirée « repas des parents » qui attire très peu de monde (et ce depuis de nombreuses années). Cela indique que la formule ne convient pas, que peut-on mettre en place comme alternative ? ;
- amélioration de l'offre de la soirée cinéma du 15 octobre (à destination des enfants de la 3e maternelle à la 6e primaire) : l'AP trouve important que cette soirée puisse concerner réellement toute l'école et propose de financer une activité à destination des enfants de 1ère et 2e maternelle : une conteuse ou une séance d'éveil musical comme celle que les enfants ont en parascolaire.
- éventuelle organisation d'un goûter d'Halloween, d'un goûter de printemps ;
- éventuelle brocante commune avec l'Association des Parents de l'École Prince Baudouin.

À noter que lorsque l'AP a voulu réserver la Métairie pour les événements futurs de 2026-2027, la personne-contact à la commune a indiqué qu'ils ne mettaient plus le bâtiment en location. L'AP interpelle le directeur à ce sujet et réfléchit à des alternatives (ce qui n'est pas simple, l'école n'ayant pas de réfectoire – c'est la Métairie qui occupe ce rôle – ni de préau permettant l'organisation d'événements.) À suivre.

5. Communication avec les parents

L'Assemblée générale souligne l'importance de renforcer la communication entre l'AP et les familles de l'école.

Il est proposé :

- de poursuivre l'utilisation du groupe WhatsApp ;
- de désigner, dans la mesure du possible, un parent-relais par classe. Les parents présents se proposent pour les classes de leur(s) enfant(s).

6. Questions et points d'attention soulevés par les parents

- **Activités parascolaires**

Les parents s'interrogent sur la possibilité d'élargir l'offre du mercredi après-midi aux élèves du primaire (pour couper les longues heures de garderie) et répètent l'intérêt que représenterait de proposer du parascolaire pour les primaires après les heures de cours.

Une discussion a lieu autour de l'asbl Sportatous – la seule à proposer du parascolaire à Van Meyel – notamment sur une amélioration de leur communication (description plus exacte du contenu de certaines activités, s'y prendre plus en amont pour communiquer sur l'offre proposée afin que les parents puissent concilier au mieux avec les activités parascolaires hors école, etc.). Les parents soutiennent également la possibilité d'envisager d'autres partenaires lorsque cela s'avère nécessaire (si Sportatous n'est pas en mesure de proposer un type d'activité sollicité par exemple.)

- **Activités pédagogiques**

Plusieurs parents questionnent la fréquence des projections de films le vendredi après-midi dans certaines classes et s'interrogent sur la pertinence de ne proposer que des films en français dans les classes d'immersion.

- **Information aux familles**

Les parents souhaiteraient être davantage informés :

- de l'absence de professeurs (comme l'absence actuelle de la professeure de citoyenneté ; certes, une communication ne changerait rien à la situation mais ça permettrait au moins aux parents d'être informés) ;
- de ce que font les enfants lors des activités « extras » (par ex. les animations Cap Sciences, etc.) proposées aux élèves.

- **Organisation pratique**

Un rappel et une clarification des procédures de scan des enfants après les activités parascolaires (danse et étude dirigée) est demandé.

7. Composition du bureau de l'Association des Parents

L'Assemblée générale prend acte de la démission de Véronique Pardon en tant que trésorière.

Son poste est donc soumis à candidature : Caroline Dumont et Arno Parlante se proposent.

L'Assemblée générale approuve leur désignation comme co-trésoriers. Manuela Conconi, présidente, pourra ainsi davantage se décharger des missions liées aux comptes puisqu'il y aura deux personnes pour s'en charger.

Pour ce qui est des autres membres, la composition du bureau reste inchangée.

Le bureau de l'AP pour un mandat de 2 ans 2026-2028 est composé de :

- Présidente : Manuela Conconi
- Trésoriers : Caroline Dumont et Arno Parlante
- Secrétaire : Séverine Demotte
- Chargée de la communication : Cécile Etevenot

Conseils de participation

Afshin Azarmi, Manon Debienne, Caroline Dumont, Mathieu Frango, Anna Mazing, Christelle Nyota, Cécile Tricot et Betty Wendremaire ont marqué leur accord pour participer aux Conseils de participation.

Un sondage de dates va leur être communiqué afin d'établir qui vient à quelle séance.

Des parents vont également davantage s'impliquer dans l'AP, sans pour autant faire partie du bureau.

- Comité des fêtes - un groupe de soutien à l'organisation des événements est constitué.

 En font partie :

 - Carole Tricot ;
 - Véro Pardon ;
 - Anna Gunzig.

- Communication axée réseaux sociaux
 Julie S. se propose d'être en soutien de Cécile Etevenot pour cet aspect spécifique de la communication. Une rencontre aura lieu entre elles ultérieurement.

Clôture de la séance

Plus aucun point n'étant porté à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h00.

Fait à Woluwe-Saint-Lambert, le 29 / 09 / 2026.

Pour l'Association des Parents,

Manuela Conconi - Présidente	**Séverine Demotte - Secrétaire**
	